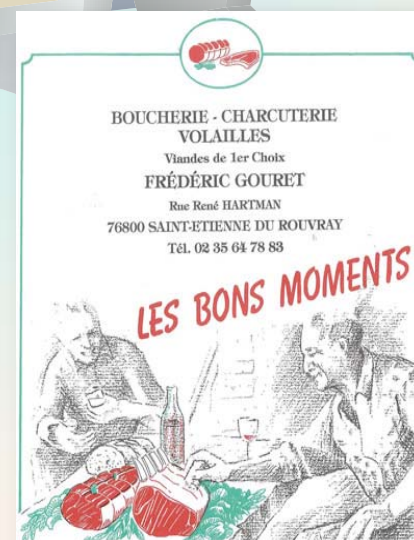


DIMANCHE 21 MAI 2023



OISSEL

2 DISTANCES • 4 EPREUVES
10 km course et marche nordique
23 km trail solo et duo mixte
- Épreuves limitées à 500 dossards -



koesio





BULLETIN INDIVIDUEL D'ENGAGEMENT

A retourner correctement rempli et accompagné des frais d'inscription (1), d'un certificat médical de moins d'un an ou de la photocopie de la licence sportive de pratique de la course à pied en cours de validité au Comité d'Organisation (2) avant le 19 mai 2023 :

DUTHEIL Jean-Michel «LA PASS'TRAIL»
21 Avenue des marronniers
76350 OISSEL

**PAS D'INSCRIPTION
LE JOUR DE LA COURSE**

Nom :

Prénom :

Année de Naissance : Sexe : M F

Adresse :

Code Postal : Ville :

Adresse e-mail : Téléphone :

Epreuve Choisie (cocher la case) : ☐ 23 km ☐ 10 km ☐ 10 km marche nordique
☐ 23 km en Duo mixte

Je suis licencié(e) « course à pied » FFA – FSGT – UFOLEP

N° de Licence :

Club :

Non Licencié(e) (ou autre licence) : joindre certificat médical de « non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition » de moins d'un an à la date de la course (art L.231-3 code des sports).

Signature (joindre autorisation parentale pour les moins de 18 ans) :

12 € le 10 km et le 10 km marche nordique, 15 € le 23 km et 28 € le 23 km Duo mixte avant le 19 mai 2023.

(2) Documents obligatoires pour valider l'inscription et obtenir un dossard.

Aucune décharge ne sera acceptée le jour de la course si le certificat médical n'est pas en règle.

LA PASS'TRAIL

Dimanche 21 mai 2023

4 épreuves, 2 distances : une course nature de 10 km + marche Nordique
un trail de 23 km en solo ou en duo mixte .

Le départ et l'arrivée ont lieu au stade Marcel Billard rue d'Anderten 76350 OISSEL

Départ du trail 23 km solo et Duo mixte à 9h15, 10 km course et marche Nordique à 9h45,

Extraits Règlement

règlement complet sur <https://lapasstrail.fr/>

- ▶ Épreuve ouverte aux licenciés « course à pied » FFA, FSGT, UFOLEP et non licenciés nés en 2005 (cadet : uniquement sur 10 km) et avant. Tout non-licencié doit fournir lors de son inscription, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an à la date de la course.
- ▶ Épreuve(s) limitée(s) : 500 dossards
- ▶ Les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. Les mineurs sont soumis à une autorisation parentale préalable.
- ▶ Les parcours sont essentiellement tracés dans le massif forestier du Rouvray - chaque participant est tenu de respecter le milieu naturel forestier.
- ▶ Signaleurs sur le parcours - fléchage par rubalise et par pancartes directionnelles - Assistance sanitaire et médicale.
- ▶ Dans le cas de conditions météorologiques particulières, l'organisation se réserve le droit d'annuler les épreuves. dans ce cas les droits d'inscription restent acquis à l'organisation.
- ▶ Les organisateurs sont couverts par une assurance Responsabilité Civile. Les licenciés bénéficient de l'assurance liée à leur licence et les autres de leur assurance personnelle.
- ▶ Les organisateurs de la PASS'TRAIL déclinent toute responsabilité en cas de vol.
- ▶ Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve

Les 4 épreuves (10 km, 10 km marche Nordique, 23 km solo et Duo mixte) donnent lieu à l'établissement d'un classement électronique et d'une remise de récompenses :

120 € / 80 € / 50 € en espèces aux 3 premiers au scratch (hommes et Femmes) du 23 km solo.

Pas de cumul de récompense avec la course en duo

80 € / 50 € / 30 € en bon d'achat aux 3 premiers du 23 km Duo mixte (arrivée en même temps)

80 € / 50 € / 30 € en bon d'achat aux 3 premiers au scratch (Hommes et Femmes) du 10 km.

Un lot aux 3 premiers au scratch (Hommes et Femmes) de la marche Nordique.

Le premier de chaque catégorie des courses (Homme et Femme) recevra un lot.

Il ne pourra y avoir de cumul.

- ▶ Lot remis à chaque participant par les organisateurs.
- ▶ Inscriptions : sur Internet ou à l'aide du Bulletin d'engagement Individuel accompagné des frais d'inscription.
- ▶ Trail 23 km : 15 €* en solo et 28 €* pour le duo mixte, Course nature de 10 km 12 €* Marche Nordique : 12€*.
- ▶ Avant le 19 mai 2023 à 12h par chèque à l'ordre de : « OAC 76 - La PASS'TRAIL » accompagné d'un certificat médical de moins d'un an pour les non licenciés ou de la photocopie de la licence sportive de pratique de la course à pied en compétition en cours de validité et adressé au Comité d' Organisation.
- ▶ Tarif « Spécial Club » sur demande à l'adresse lapasstrail@gmail.com : -1€ par inscription pour un minimum de 10 engagements.

Aucune inscription possible le dimanche 21 mai 2023

Retrait des Dossards : Samedi 20 mai de 10h - 12h et 14h -18h au magasin Prom'sports à Darnétal
et Dimanche 21 mai 2023 à partir de 7h30 à OISSEL au Stade Municipal près de l'aire de départ.

Sites et bulletins d'inscription: Site internet <https://lapasstrail.fr/>

inscriptions en ligne sur <https://www.njuko.net/passtrail2023> MPSE Téléphone : 07 82 86 81 76

Renseignements au 06 10 57 15 30